

MINISTRE DE LA JUSTICE

**DIRECTION
DES SERVICES JUDICIAIRES**

Paris, le 05 mai 2020

**SOUS-DIRECTION
DES RESSOURCES HUMAINES DES GREFFES**

Circulaire - Note
Date d'application : immédiate

Bureau des carrières et de la mobilité professionnelle
RHG1

*Réponse à l'Administration centrale :
avant le 18 mai 2020*

N° téléphone : 01.70.22.86.86

Mél : rhg1.dsj-sdrhg@justice.gouv.fr

LA GARDE DES SCEAUX,
MINISTRE DE LA JUSTICE

A

MADAME LA PREMIERE PRESIDENT DE LA COUR DE CASSATION
MONSIEUR LE PROCUREUR GENERAL PRES LADITE COUR

MESDAMES ET MESSIEURS LES PREMIERS PRESIDENTS DES COURS D'APPEL
MESDAMES ET MESSIEURS LES PROCUREURS GENERAUX PRES LESDITES COURS
(TERRITOIRE HEXAGONAL ET OUTRE-MER)

MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL SUPERIEUR D'APPEL
MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE PRES LEDIT TRIBUNAL

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE
MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE DES GREFFES

POUR INFORMATION

N° Note : : **SJ-20-99-RHG1/05.05.20**

Référence de classement :

Mots clés : Note d'information post-confinement

Titre détaillé : Mutations et réintégrations des greffiers des services judiciaires dans le cadre de la campagne de mobilité du premier semestre 2020

Texte(s) source(s) :

Texte(s) abrogé(s) :

Texte(s) modifié(s) :

Publication : non si oui B.O. J.O. INTERNET
INTRANET - permanente temporaire jusqu'au 30 juillet 2020

**DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES
SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DES GREFFES**

Bureau des carrières et de la mobilité professionnelle - RHG1

Paris, le 05 mai 2020

**LA GARDE DES SCEAUX,
MINISTRE DE LA JUSTICE**

A

**MADAME LA PREMIERE PRESIDENTE DE LA COUR DE CASSATION
MONSIEUR LE PROCUREUR GENERAL PRES LADITE COUR**

**MESDAMES ET MESSIEURS LES PREMIERS PRESIDENTS DES COURS D'APPEL
MESDAMES ET MESSIEURS LES PROCUREURS GENERAUX
PRES LESDITES COURS
(TERRITOIRE HEXAGONAL ET OUTRE-MER)**

**MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL SUPERIEUR D'APPEL
MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE PRES LEDIT TRIBUNAL**

**MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE
MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE DES GREFFES**

Dossier suivi par :

Bérengère MURRUZZU - 01.70.22.86.86

Chef du pôle de gestion des personnels de catégorie B

Objet : Note d'information post-confinement aux greffiers des services judiciaires dans le cadre de la campagne de mobilité du premier semestre 2020.

Réf. :

J'ai l'honneur de vous informer de la reprise de la campagne de mobilité des greffiers des services judiciaires du premier semestre 2020.

La crise sanitaire et les mesures de confinement ordonnées à compter du 17 mars 2020 avaient contraint à une suspension de toutes les campagnes de mobilité en cours ou à venir. Les mesures internes prises par la direction des services judiciaires permettent de reprendre la campagne de mobilité des greffiers des services judiciaires tout en maintenant la date initialement prévue de prise de fonction au 1^{er} septembre 2020.

La réussite des opérations de mobilité est cependant conditionnée par le strict respect des nouvelles échéances du calendrier suivant.

La date limite de candidature initialement prévue au 20 mars 2020, est reportée au **18 mai 2020, délai de rigueur**.

En raison des délais extrêmement contraints, je vous rappelle la nécessité de transmettre à mes services des **dossiers complets**.

Conformément aux termes de la circulaire SJ 07-250-B1 du 30 août 2007, les candidatures ou les modifications de desiderata qui me parviendront après cette date **ne seront pas examinées**.

Je vous précise également que la date limite de renonciation à une demande de mutation fixée initialement au 22 mai 2020 est reportée **29 mai 2020**.

Les résultats de mobilité seront diffusés sur l'intranet du ministère de la justice **le 6 juillet 2020** (date prévisionnelle).

Je vous rappelle que **cette note doit être impérativement communiquée à l'ensemble des greffiers placés sous votre autorité par tous moyens**, qu'ils soient en activité, en autorisation spéciale d'absence, en congé de maternité, de maladie ordinaire, de longue maladie, de longue durée, en congé de formation professionnelle, en congé parental, en disponibilité, en détachement, mis à disposition ou bénéficiant d'une décharge d'activité de service pour raison syndicale.

Par délégation
P/Le directeur des services judiciaires
Le sous-directeur des ressources humaines des greffes

Eric VIRBEL

